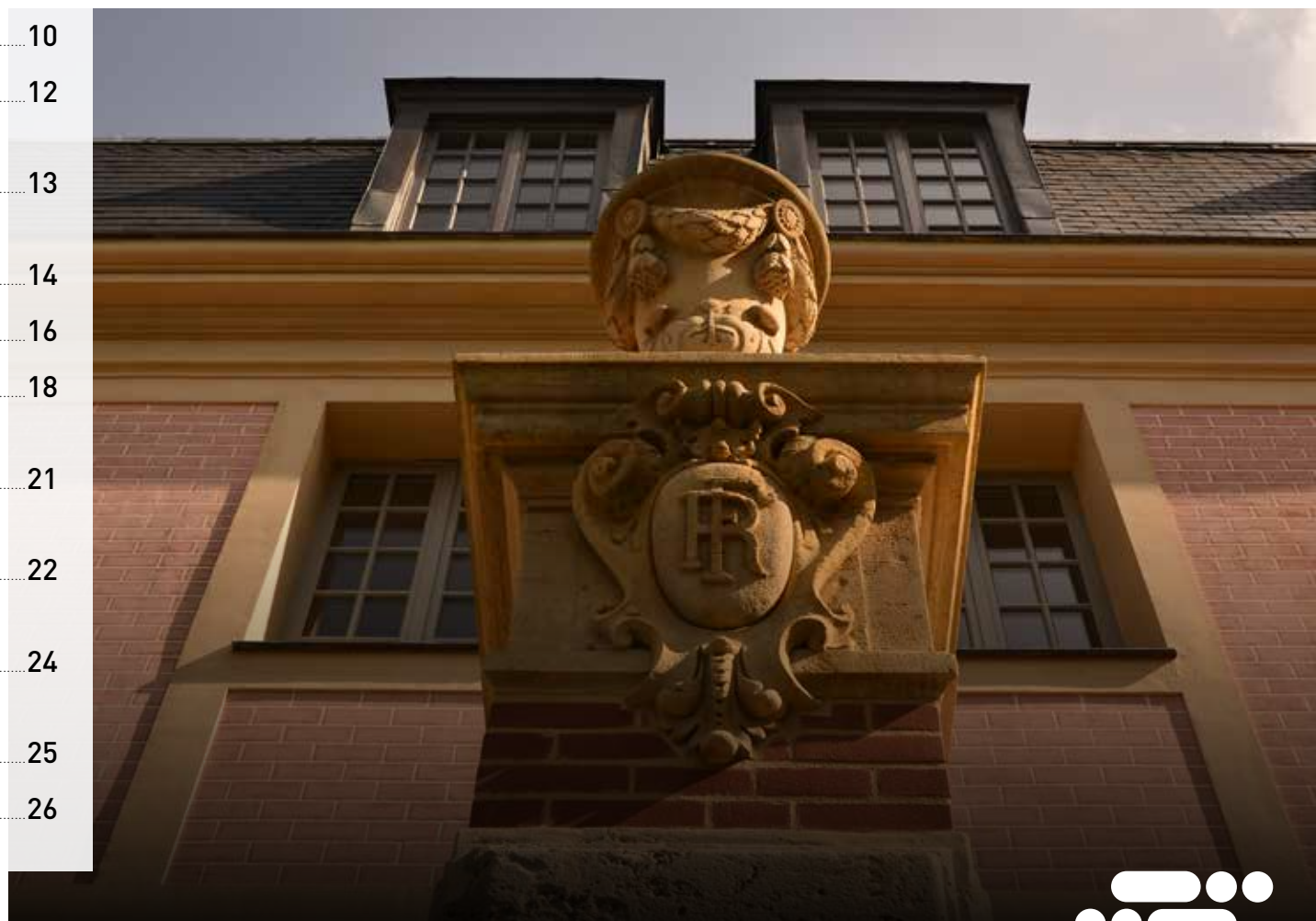


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

Territoire & fonctionnement	4
Mobilités innovantes	6
Déplacements	8
Aménagement du territoire	10
Habitat	12
Pôle d'ingénierie territoriale	13
Développement économique	14
Culture	16
Environnement	18
Ecologie urbaine	21
Eau assainissement	22
Ressources financières	24
Ressources humaines	25
Communication	26



LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc fête ses dix ans d'existence. Nous pouvons tous être fiers du travail accompli et du chemin parcouru depuis 2003, de la naissance de la communauté de communes jusqu'à aujourd'hui avec une Agglo forte de 270 000 habitants et de 18 communes.

Comme tout bâtisseur responsable, au fil des ans, nous avons construit une maison aux bases solides que nous avons ensuite enrichie d'étages en respectant l'équilibre des fondations. De nouvelles communes nous ont rejoints, nous avons intégré de nouvelles compétences que nous avons développées.

De l'enseignement musical qui rayonne sur le territoire et au-delà, à l'environnement en passant par le développement économique, la vidéoprotection, l'aménagement, les transports, chacune de ces compétences s'est déployée, a étendu son domaine. Chacune a présidé à la réalisation d'un ou plusieurs projets structurants pour Versailles Grand Parc. Et cela dans le respect d'un budget équilibré permettant à tout moment de faire face aux coups de semonces financiers.

L'Agglo ne serait pas l'Agglo sans ses agents. Une équipe motivée, dynamique, investie et à laquelle je souhaite bien sur rendre hommage tout comme aux élus qui se sont succédé et ont fait un formidable travail.

L'Agglo ouvre donc un nouveau chapitre. Elle va poursuivre son action et son positionnement leader entre autres sur les mobilités innovantes, la smart city, l'écologie urbaine, les transports.

Rendez-vous dans dix ans !!

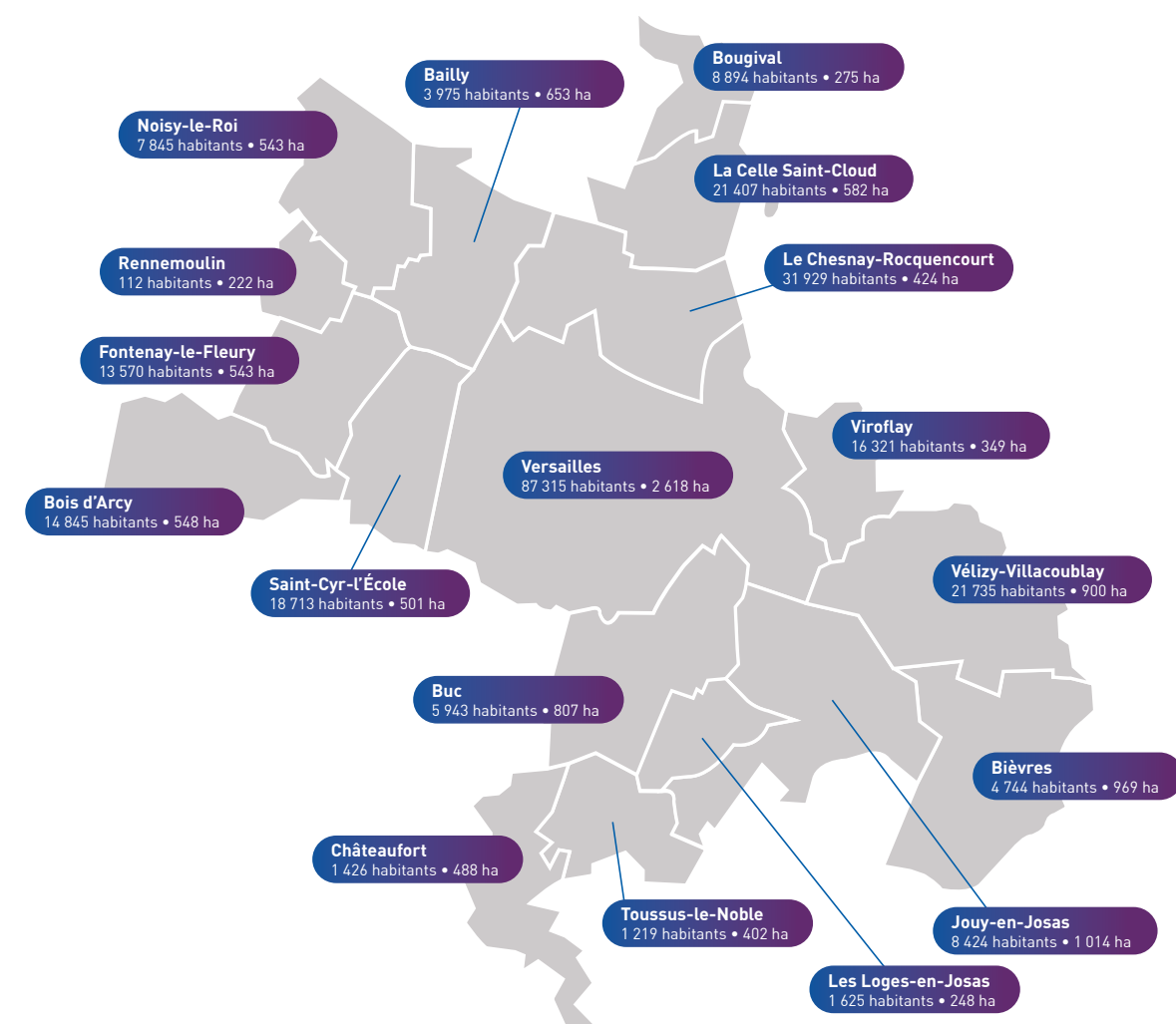
François de Mazières,
Président

TERRITOIRE & FONCTIONNEMENT

En 2019, Versailles Grand Parc regroupe 18 communes, 270 000 habitants et s'étend sur une superficie de 12 400 hectares.

LE TERRITOIRE

Source : Insee, Recensement de la population 2016 en géographie au 01/01/2019, Populations totales



LES COMPÉTENCES STATUTAIRES

Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place des communes les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire (cadre de vie et déplacements)
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Réalisation et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles :

- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (construction, aménagement, entretien et gestion)

Compétences facultatives :

- Fourrière animale
- Gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire



LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Depuis 2008, François de Mazières, maire de Versailles, préside la communauté d'agglomération. Le Bureau des maires prépare les décisions majeures de l'intercommunalité : il définit les lignes directrices de travail des commissions communautaires et valide les projets qui en émanent.

Il est composé des maires des communes :

- **Jean-François Peumery**, Le Chesnay -Rocquencourt, Premier vice-Président
- **Philippe Brillault**, Le Chesnay -Rocquencourt, vice-Président
- **Olivier Delaporte**, La Celle Saint-Cloud, vice-Président
- **Bernard Debain**, Saint-Cyr-l'École, vice-Président
- **Olivier Lebrun**, Viroflay, vice-Président
- **Philippe Benassaya**, Bois-d'Arcy, vice-Président
- **Richard Rivaud**, Fontenay-le-Fleury, vice-Président
- **Luc Wattelle**, Bougival, vice-Président
- **Jacques Bellier**, Jouy-en-Josas, vice-Président
- **Marc Tourelle**, Noisy-le-Roi, vice-Président
- **Jean-Marc Le Rudulier**, Buc, vice-Président
- **Anne Pelletier-Le Barbier**, Bièvres, vice-Présidente
- **Claude Jamati**, Bailly, vice-Président
- **Caroline Doucerain**, Les Loges-en-Josas, vice-Présidente
- **Pascal Thevenot**, Vélizy-Villacoublay, vice-Président
- **Arnaud Hourdin**, maire de Rennemoulin
- **Patrice Pannetier**, maire de Châteaufort
- **Patrick Charles**, maire de Toussus-le-Noble

Le Président du bureau, élu par le Conseil communautaire, est le Président de Versailles Grand Parc.

Le Conseil rassemble 83 délégués communautaires. Il vote l'ensemble des projets de Versailles Grand Parc (budget, compte administratif, délégation d'un service public, etc.). Chaque commune est représentée proportionnellement à son nombre d'habitants, avec au minimum un délégué par commune.

Huit commissions, au sein desquelles chaque commune est représentée, ont été constituées pour élaborer les projets de l'agglomération dans leur domaine de compétence propre :

- Administration Générale – Finances et Personnel
- Aménagement
- Transports et déplacements
- Culture et Sports
- Développement économique
- Environnement et Eau
- Habitat et Politique de la Ville
- Vidéoprotection

CHIFFRES CLÉS, EN 2019

- 16 bureaux
- 5 conseils communautaires
- 74 délibérations
- 82 décisions du bureau

MOBILITÉS INNOVANTES

Versailles Grand Parc se positionne en territoire de référence en matière d'expérimentation pour les mobilités innovantes. Les programmes d'actions de l'Agglo se développent autour de l'implantation d'entreprises de la filière, la participation à des projets novateurs de grande envergure, la mise en place d'outils numériques et le recours à des énergies vertes. La finalité est de développer et d'offrir aux habitants un service de qualité, répondant aux nouveaux enjeux économiques fondés sur l'environnement et le partage.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

Autopilot : véhicules autonomes et IoT

La phase expérimentale du projet européen de haute technologie, Autopilot, menée depuis trois ans s'est achevée fin 2019.

L'opération a fédéré 46 entreprises partenaires et l'institut de transition énergétique VEDECOM autour de 6 sites pilotes mondiaux, dont Versailles. Les tests mettent en avant une sécurité routière accrue, une meilleure fluidité du trafic, une amélioration du confort de conduite et la diminution de la consommation d'énergie et de carburant.

Les résultats ont été reconnus par la Commission européenne chargée d'évaluer les bénéfices des objets connectés dans l'environnement urbain pour les fonctionnalités du véhicule autonome.



• Bus à hydrogène, une première en France

Depuis septembre 2019, deux bus alimentés en hydrogène circulent sur la ligne 264 entre la gare de Versailles-Chantiers et Jouy-en-Josas.

Les véhicules sont équipés d'une pile à combustible (capable de générer de l'électricité propre à partir de l'hydrogène) et d'un réservoir de 39 kilos. La recharge s'effectue en une vingtaine de minutes à la station de distribution d'hydrogène implantée sur le site d'Air Liquide des Loges-en-Josas.

Ces équipements permettent une autonomie de 300 km, largement suffisante pour la circulation des bus en milieu urbain.

L'exploitation commerciale, grande première en France, est soutenue par l'Europe, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités et l'Agglo.

• Polluscope : pour une meilleure qualité de l'air

Versailles Grand Parc est associée et soutient financièrement le projet Polluscope qui s'inscrit dans une logique d'amélioration de la qualité de vie des citoyens urbains.

Une étude de l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé a commencé en 2019 sur le territoire de l'Agglo à travers le suivi individualisé de 80 volontaires. Ils ont été équipés de petits capteurs d'air portatifs mesurant leur exposition à certains polluants sur leur parcours quotidien.

Les résultats, en cours de traitement par l'Université Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines et le CEREMA Île-de-France (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) contribueront à une meilleure connaissance de la qualité de l'air et du cadre de vie et constitueront les bases d'un outil d'aide à la décision pour la gestion urbaine des villes intelligentes de demain.

• TIGA : fluidifier le trafic, limiter les nuisances

Versailles Grand Parc est lauréate, aux côtés de la Région Île-de-France, de l'appel à projet TIGA (Territoire Innovant de Grande Ambition) lancé en novembre 2018. Les 24 territoires retenus sur l'ensemble du pays, bénéficient d'une enveloppe de 450 millions d'euros de subventions et d'investissement pour financer des transformations de

rupture dans les champs du numérique, de l'énergie, de l'agroécologie et de la mobilité. Dans ce cadre, Versailles Grand Parc a pour mission d'étudier la congestion du trafic et la qualité de l'air afin de faire émerger des solutions aidant les usagers à emprunter des itinéraires alternatifs pour fluidifier les infrastructures et limiter les nuisances. Il s'agira également de travailler sur les enjeux de logistique urbaine.

• VIAGO : l'appli des déplacements faciles

Viago est une application mobile qui calcule des itinéraires en temps réel et combine tous les modes de transport : bus, voiture, vélo. Lauréate de l'appel à projets Mobilités Innovantes de la Région Île-de-France, en septembre 2019, l'appli donne accès à un bouquet de services comme le covoiturage ou les parkings relais. Ce calculateur d'information multimodale innovant élaboré par la communauté de Saint-Quentin-en-Yvelines et a été expérimenté sur les 3 intercommunalités de l'Opération d'Intérêt National de Paris-Saclay, dont Versailles Grand Parc. Cette extension de Vianavigo aide donc les habitants du territoire dans l'organisation de leurs déplacements au quotidien en les orientant vers les solutions les plus pertinentes sur le trajet habituel déclaré.

L'autopartage : expérimentation avec Renault Mobility

En partenariat avec Versailles Grand Parc, Fontenay-le-Fleury est devenue, à partir de 2019, ville pilote pour expérimenter un nouveau service d'auto-partage proposé par Renault Mobility.

Des bornes ont été implantées dans 3 lieux stratégiques de la commune, place de l'Hôtel de ville, parvis de la gare SNCF et dans la zone d'aménagement du Levant. 5 véhicules (4 thermiques, 1 électrique) sont proposés aux abonnés via l'application « Renault Mobility ». L'expérimentation va également être étendue en 2020 à la Zone d'Activité Économique de Buc avec six voitures.

À l'issue de l'étude, un déploiement à d'autres communes pourrait être envisagé tout comme l'extension des flottes déjà en circulation.



10 BILAN ans

• Structuration de la filière mobilités innovantes

• **Aménagement de la ZAC Satory** : installation d'un atelier de prototypage dans le hall A, construction du MOBILAB, aménagement de la piste d'essai FABRIC

• **Implantations d'entreprises innovantes et de lieu d'innovation** : VEDECOM, TRANSDEV véhicule autonome, AKKA technologie, rénovation du site de R&D d'Air Liquide et ouverture d'ACCEL'AIR (accélérateur de start ups deeptech)

• Expérimentations :

- 4 expérimentations sur le véhicule autonome

avec une véritable démarche expérimentale : une plus-value pour les acteurs du territoire (TRANSDEV, VEDECOM) ; une visibilité et une montée en compétence du territoire

- 1 expérimentation sur le bus hydrogène unique en Île-de-France

- 1 expérimentation sur l'autopartage avec Renault Mobility à Buc et Fontenay-le-Fleury avec la construction de cas d'usage

- 1 expérimentation sur les capteurs d'air citoyens avec l'UVSQ (projet Polluscope)

- 1 partenariat avec WAZE sur l'échange de données mobilités

DÉPLACEMENTS

L'offre de transport a été profondément remaniée avec des restructurations de réseaux de bus, l'amélioration de l'intermodalité et de nouvelles pistes cyclables. Des adaptations nécessaires au regard des nouvelles habitudes de déplacement et des exigences environnementales.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

• Un maillage des lignes de bus plus fin et adapté aux nouveaux usages

La restructuration du réseau Phébus, préparée ces 3 dernières années, est opérationnelle depuis août 2019. Île-de-France Mobilités et Versailles Grand Parc ont réaménagé les plans des lignes desservant notamment les villes de La Celle Saint-Cloud, le Chesnay-Rocquencourt, Jouy-en-Josas, Versailles et Viroflay afin de mieux répondre aux nouveaux rythmes de vie des habitants et aux différentes évolutions du territoire.

Les nouvelles lignes suivent des itinéraires plus simples, plus directs avec un niveau d'offre plus élevé de 10% (soit 400 000 km par an). Pour les trois lignes structurantes, la fréquence (un bus toutes les 5 à 6 minutes en heure de pointe), l'amplitude en soirée (derniers départs entre 0h30 et 1h30 du matin) et les passages les week-ends et pendant les vacances ont été renforcés. Afin d'être plus lisible, le réseau compte désormais 21 lignes plus longues, contre 35 auparavant.

L'ensemble de l'opération est financé par Île-de-France Mobilités à hauteur de 1,76 millions d'euros et par l'Agglo à hauteur de 600 000 euros.

La mise en service des nouvelles lignes est concomitante avec l'ouverture, le 26 août 2019, du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare de Versailles Chantiers

(deuxième gare ferroviaire de grande couronne accueillant plus de 80 000 voyageurs par jour, grâce aux lignes C, N et U ainsi qu'aux TER). Les correspondances sont facilitées par l'implantation de cette nouvelle gare routière. Celle-ci accueille à proximité du Hall 2, 9 lignes de bus dont 7 en terminus.

De nombreux équipements tels que le parking public, la vélo station sécurisée, ont été réalisés pour favoriser l'intermodalité et l'accès aux transports en commun à partir du PEM de Versailles Chantiers. Les accès assurant la continuité cyclable autour de la gare ont également été aménagés.

• Des réseaux interconnectés

L'amélioration de l'intermodalité bus/train est un élément clé du projet de restructuration. Le réseau exploité par Keolis dessert en effet 12 gares RER et Transilien, situées sur le territoire.

La gare de La Celle Saint-Cloud bénéficie désormais de 40% de passage de bus supplémentaire avec la ligne 2, et la gare de Montreuil (Versailles) est mieux desservie avec les lignes 1, 5, 7 et 8.

L'accès aux équipements majeurs, la Zone d'Activité de Satory Ouest, l'hôpital André Mignot, le Centre commercial de Parly 2 est également rendu plus facile.

Des moyens d'information largement déployés

Un important dispositif d'information aux voyageurs a été déployé autour de la mise en place du nouveau réseau dès le mois de mai 2019.

Un site internet dédié www.phebus2019.fr, des documents distribués aux voyageurs dans les lieux dont la desserte est modifiée (universités, gares, hôpitaux), des campagnes d'affichage sur le mobilier urbain, les flancs de bus, dans la presse et les réseaux sociaux ont accompagné les usagers dans leurs nouvelles habitudes de transport.

De plus, une centaine de stands d'information ont été mis en place dans de nombreux points du territoire entre mai et juillet, avec près de 80 agents d'information présents sur le terrain à l'ouverture du nouveau réseau et pendant la première semaine de fonctionnement.



Le nouveau réseau Phébus est ainsi plus cohérent et offre une meilleure continuité avec les lignes interurbaines exploitées par Transdev, Stavo/Hourtoule et Savac.

• Le verdissement des modes de transport

Des bus à hydrogène sur la ligne 264

Depuis le mois de septembre 2019, 2 bus à hydrogène circulent sur la ligne 264 (Versailles Chantiers > Jouy-en-Josas) prolongée en tout début d'année jusqu'à la gare de Jouy-en-Josas (RER C).

Initiée en 2015 par Versailles Grand Parc et Air Liquide avec le soutien d'Île-de-France Mobilité et de la Région Île-de-France cette expérimentation est une première en France.

Les deux bus se ravitaillent à la station de recharge en hydrogène implantée sur le site d'Air Liquide aux Loges-en-Josas et sont exploités pendant 7 ans afin de tester leur consommation, leur autonomie, les coûts d'exploitation et de maintenance.

Cette phase de test est financée à 59% par Île-de-France Mobilités, à 32% par le programme Européen 3Emotion et à 9% par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Le Tram 13 se dessine concrètement

Les travaux d'infrastructure de la future ligne Tram 13 ont progressé en 2019, notamment au niveau de la Plaine de Versailles, avec la pose des voies ferrées, des caténaires, des équipements de signalisation et du pont rail au niveau de la ferme de Gally. La station Allée Royale de Villepreux a également été validée par les différents partenaires. Versailles Grand Parc et le Conseil Départemental des Yvelines en seront les deux financeurs. Cette ligne de 18,8 km de long permettra de relier, en 2021, Saint-Cyr-L'École à Saint-Germain-en-Laye en 30 minutes. 11 stations desserviront les 7 communes traversées, avec un passage toutes les 10 min en heure de pointe.

Ce transport express simplifiera les déplacements Nord/Sud des habitants des Yvelines en proposant des connexions avec les lignes de RER A et C et les lignes de Transilien L, N et U.

10 BILAN ans

- Versailles Grand Parc prend la compétence « organisation des déplacements » en 2010. Les réseaux de bus étaient auparavant développés par les transporteurs et financés par le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) aujourd'hui Île-de-France Mobilités.

- Les lignes exploitées par différents opérateurs (Savac, Stavo/Hourtoule, Transdev) sont progressivement restructurées et renforcées pour assurer une meilleure lisibilité et une plus grande attractivité.

- Le réseau de bus Phébus est profondément remanié autour de la nouvelle gare routière du Pôle d'Échange Multimodal de Versailles Chantiers.

- La ligne de tramway T6 reliant les gares de Viroflay rive droite et de Châtillon Montrouge en passant par Vélizy-Villacoublay s'implante sur le territoire de Versailles Grand Parc.

- La participation financière de l'Agglo en 2020, à périmètre constant est de 5,4 millions d'euros (784 000 d'euros en 2011).

- 3,2 millions d'euros ont été dépensés pour le développement et le renfort de l'offre bus sur la période 2011-2020.

- L'Agglo intègre, dans son périmètre de compétence, la gestion de trois gares routières (Versailles Lyautey Rive Gauche, Versailles Chantiers, Vélizy 2) et du parking-relais de la gare de Saint-Cyr-L'École (budget 2020 de 673 000 euros).



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Doté d'un patrimoine architectural et agricole exceptionnel, Versailles Grand Parc dans sa mission d'aménagement du territoire doit concilier l'implantation de grands projets, la préservation de la biodiversité, la dynamique des circuits courts et le développement de pôles d'excellence. Une ambition qui se concrétise notamment dans la plaine de Versailles avec la réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux, secteur agricole et touristique et sur le plateau de Satory, territoire d'innovation au cœur de l'opération d'intérêt national (OIN) de Paris Saclay.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

• Un grand pas dans la réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux

Versailles Grand Parc s'investit depuis de nombreuses années pour la réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux qui prolonge la perspective du Grand Canal vers Villepreux, à travers les communes de Saint-Cyr-l'École, Fontenay-le-Fleury et Renne-moulin.

Menée en partenariat avec différents acteurs du territoire, la restauration de l'Allée concilie le respect d'un patrimoine exceptionnel, ainsi que l'intégration d'ouvrages et de grandes infrastructures : la ligne Tram 13 express, l'aménagement de circulations douces, la rénovation de la station d'épuration, le démonstrateur d'agriculture péri-urbaine.

Après concertation entre la Région Île-de-France, la SNCF, Île-de-France Mobilités, le conseil départemental des Yvelines et l'Agglo, la création de la station du Tram 13 « Allée Royale de Villepreux » est actée en 2019 et constitue un élément fondamental de cette zone d'aménagement.

Parallèlement, les sondages géophysiques et archéologiques ainsi que les études historiques menés depuis des années ont validé, en 2019, la possibilité de procéder à la plantation de 600 ormes en deux doubles rangées encadrant l'axe. Une première série de 136 ormes est désormais plantée, au nord de l'allée, entre la ligne Tram 13 et la voie d'accès à la station d'épuration, réservée aux pompiers. Ces alignements se situent dans la continuité de ceux du parc du château de Versailles (légèrement plus espacé à la suite de fouilles archéologiques). La réalisation des pistes cyclables inscrites dans le projet de réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux se poursuit.



• Satory, vitrine des mobilités du futur

Le plateau de Satory, territoire d'excellence de la mobilité innovante, vitrine des mobilités du futur accueille, depuis 2019, le MOBILAB. Les chercheurs de l'IFSTTAR, le pôle véhicule autonome de TRANSDEV et l'Institut VEDECOM travaillent ensemble dans le bâtiment, déployé sur 7 000 m², pour mettre au point les modes de déplacement de demain. Le laboratoire de recherche de l'École des Mines rejoindra très prochainement le cluster.

Dans le cadre de la réalisation de la ZAC de Satory Ouest engagée par l'EPAPS, l'étude des aménagements connexes impliquant l'Agglo et la Ville de Versailles se poursuivent, tels que la restructuration de l'échangeur RN 12/RD 91.

Des études, sont par ailleurs menées sur la faisabilité technique d'une liaison en site propre, la voie ferrée militaire existante, entre la gare de Saint-Cyr-l'École et Satory.

Gare RER de Saint-Cyr-l'École, terminus du Tram 13

Pour accueillir les nouvelles rames du Tram 13 au futur terminus de Saint-Cyr RER, deux aménagements majeurs sont prévus : la construction de talus permettant de supporter la plateforme du tram et d'un mur de soutènement pour éviter toute répercussion du tram T13 sur la circulation du RER C et des lignes Transilien N et U. En 2019, des sondages pyrotechniques et des ouvrages d'assainissement ont été préalablement effectués.

L'aménagement du parvis de cette gare, des espaces de stationnement vélo et des arrêts de bus sont encore à réaliser. L'élargissement des trottoirs et la mise en place d'une nouvelle signalétique favoriseront l'accès aux trains et un meilleur partage des abords de la gare entre piétons, vélos, voitures et bus.



• La Faisanderie, intégrée au patrimoine de l'Agglo

En décembre 2019, Versailles Grand Parc s'est portée acquéreur de La Faisanderie. Ce vaste domaine naturel, situé dans la plaine de Versailles fera l'objet d'un réaménagement futur. Un projet de renaturation du ru de Gally est à l'étude et vise notamment à rétablir la fonction auto-épuratrice du cours d'eau, la stabilisation des berges et la création de zones d'expansion des crues. Il s'inscrit dans le prolongement du reméandrage du ru déjà réalisé à Renne-moulin.

• Vallée de la Bièvre

En lien avec sa compétence tourisme, l'Agglo poursuivra son travail de structuration des chemins cyclables et de randonnée en lien avec l'offre culturel et les espaces naturels d'exception de la vallée de la Bièvre. Les projets de maraîchage et d'agriculture périurbaine seront également au cœur de l'action en partenariat avec Terre et Cité et l'APPVPA dans le cadre de la filière Écologie-Urbaine. Elles viendront ainsi compléter les volets plus urbains menés sur la ZAE de Buc et le site de l'aéronavale à Toussus-le-Noble.

10 BILAN ans

• Aménagement dans la plaine de Versailles :

- réhabilitation de l'Allée Royale de Villepreux
- insertion paysagère du tram 13
- création d'ouvrages d'art
- labellisation de 3 chemins de randonnée sur 28 km
- création ou revalorisation de 74 km de pistes cyclables

• Quartier Satory Ouest

- Création et réalisation de la ZAC Satory Ouest par l'EPAPS
- Création du Mobilab, bâtiment dédié aux mobilités innovantes (IFSTTAR, VEDECOM, TRANSDEV). Implantation du Laboratoire de recherche de l'École des Mines
- Amélioration de l'accessibilité du quartier avec restructuration de l'échangeur RN12/RD91
- Versailles Grand Parc au cœur de l'Opération d'Intérêt National Paris Saclay accompagne la dynamique de développement du pôle scientifique et de recherche de rang mondial

• Aménagement de la rue de la porte de Buc à Versailles et du carrefour du Cerf-Volant, avec requalification paysagère de la rue et création d'une piste cyclable bidirectionnelle.

CIRCULATIONS DOUCES

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

Axe emblématique du territoire, longue de 22 km, la dorsale cyclable s'étend de Villepreux à Bièvres en passant par l'Allée Royale de Villepreux, l'allée des Mortemets et la Vallée de la Bièvre. Son aménagement s'est poursuivi en 2019 par le lancement de la dernière tranche de travaux de 8 km reliant les communes de Buc et de Bièvres le long de la rivière. Les travaux seront totalement achevés en 2020.

En 2019 le schéma directeur des circulations douces « plan vélo » a été révisé afin de mieux correspondre au nouveau périmètre de l'Agglo et aux nouveaux usages du vélo. En concertation avec l'ensemble des communes, 72 km d'itinéraires y ont été inscrits en vue d'être créés ou mieux aménagés.

Des études de faisabilité technique et financière seront lancées dès 2020 par Versailles Grand Parc et les communes, en concertation avec le Conseil départemental des Yvelines sur les itinéraires identifiés comme prioritaires.

Le vélo, de plus en plus utilisé quotidiennement pour les trajets domicile-travail, nécessite également la mise en place de nouveaux services comme les parkings à vélos ou les bornes de réparation et d'entretien.

Enfin, Versailles Grand Parc a été retenue fin 2019, pour l'appel à projet « Vélo du quotidien » lancé par la Région Île-de-France. Dans ce cadre l'Agglo a installé 4 bornes de réparation et gonflage de vélos situées à Vélizy-Villacoublay et à Viroflay. Testées durant une année, ces bornes devraient être déployées plus largement sur le territoire.

10 BILAN ans

- Mise en œuvre du schéma directeur des circulations sur la période 2014-2019
- Réalisation de la dorsale cyclable de 22 km
- 8,8 millions d'euros engagés par l'Agglo pour l'aménagement de 18 km de pistes cyclables
- 1,9 million de subventions aux communes pour l'aménagement de 56 km de pistes cyclables

En 2019 l'évolution de la politique cyclable de l'Agglo en passant d'une stratégie uniquement ciblée sur les loisirs à une stratégie utilitaire pour le vélo du quotidien.

HABITAT

La principale mission de Versailles Grand Parc, en matière d'habitat, est de répondre aux besoins des différentes typologies de la population. En proposant une offre de logements adaptée aux profils démographiques et sociaux, l'Agglo favorise le maintien des habitants sur son territoire.

Ainsi, en 2019, l'Agglo s'est portée garante pour les bailleurs sociaux à hauteur de 13 millions d'euros destinés à la construction d'environ 150 logements sociaux dont plus d'une centaine ont été réalisés sur la commune de Bougival (9 millions d'euros).



10 BILAN ans

- Depuis 2011, Versailles Grand Parc a investi 20 millions d'euros au titre de subventions allouées aux bailleurs sociaux pour la création de logements sociaux. Ce montant a permis de financer environ 3 000 logements à caractère social sur l'ensemble du territoire. Le dispositif a cessé fin 2016, Versailles Grand Parc s'étant recentrée sur la garantie des emprunts.
- Le système de garantie d'emprunt auprès des bailleurs sociaux est mis en place en 2015. En 5 ans, 66 millions d'euros ont été garantis lors des opérations de construction de 900 logements sociaux, ce qui a permis à Versailles Grand Parc d'en réserver 20% pour le compte des communes.
- Versailles Grand Parc s'est engagée, dès 2014, dans le programme national de rénovation énergétique du patrimoine « Habiter mieux ». L'aide financière attribuée dans ce cadre, aux ménages propriétaires occupants souhaitant entreprendre des travaux pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement s'est montée à 140 000 euros entre 2014 et 2018.
- L'Espace Info Energie, ouvert en 2016, propose des conseils et informations aux habitants du territoire dans le cadre de leur projet de rénovation ou de construction de logements économes en énergie. Des experts de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillent les porteurs de projets sur rendez-vous tous les mercredis dans les locaux de Versailles Grand Parc.
- Une aire d'accueil des gens du voyage a été aménagée dès 2015 sur la commune de Jouy-en-Josas. L'espace, qui dispose de 24 places pour des véhicules tractés et des caravanes, est ouvert toute l'année sauf quelques semaines l'été (travaux d'entretien).

PÔLE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Mis en place dès 2012, le Pôle d'Ingénierie Territoriale a pour mission d'apporter l'appui technique et administratif nécessaire au développement des projets inscrits dans la stratégie urbaine de Versailles Grand Parc. La collecte et l'analyse des données, la mise en place d'outils collaboratifs mutualisés, la réalisation de diagnostics, d'études et de cartographies contribuent à la construction du territoire intelligent pour un meilleur service rendu à ses citoyens.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

• La vidéoprotection

Une soixantaine de caméras de vidéo surveillance ont été installées en 2019 sur les communes de Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Viroflay. Le nombre de caméras en place sur l'ensemble du territoire est de 430 à fin 2019 sur un total de 750 déclarées en préfecture.

Les images du réseau de caméras, raccordées aux Centres de Supervision Urbaine Intercommunaux (CSUI) situés à Versailles, Fontenay-le-Fleury et à Vélizy-Villacoublay, peuvent faire l'objet de réquisitions de la part du Procureur de la République. En 2019, plus de 400 extraits d'images ont été demandés par les services de la Justice.

• Le déploiement du réseau de fibre privé

En 2019, les communes de Châteaufort et de Toussus-le-Noble ont été raccordées au réseau de fibre privé après Bailly, Fontenay-le-Fleury et Noisy-le-Roi. La boucle reliant les mairies raccordées à Versailles compte désormais 5 communes. Le plan fibre, acté en 2016, a pour vocation de mutualiser les infrastructures informatiques entre les mairies et de diminuer les coûts de gestion des serveurs. Le réseau de fibre privé qui apporte le Très Haut Débit dans les locaux permet d'offrir des services plus performants aux citoyens du territoire.

10 BILAN ans

- 430 caméras de vidéoprotection installées
- 2 Centres de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI) opérationnels
- 5 communes reliées au réseau de fibre privé
- 1 partenariat avec WAZE sur l'échange de données mobilités
- Des partenariats avec des startups : Vivrou, Coworklib, KKBB
- Intégration des innovations développées par les startups
- Construction du territoire de la mobilité innovante
- Evolution des données techniques vers des données intelligentes pour le mieux vivre des citoyens



La transformation de l'organisation de la collectivité se concrétise aussi par une offre bureautique en ligne permettant une plus grande mobilité des agents et la dématérialisation progressive de la chaîne comptable, des marchés publics et des instances.

• La construction du territoire intelligent

Le groupe de travail dédié à la réflexion transversale sur les villes intelligentes de Versailles Grand Parc a défini, au cours de l'année 2019, les 4 axes thématiques sur lesquels les communes souhaitent partager de l'information et mettre au point des solutions innovantes :

- L'amélioration des services aux habitants : démocratie participative, portail d'e-administration.
- La sécurité : recherche intelligente d'images, centres de supervision, centralisation des alarmes des bâtiments
- L'énergie : économies d'énergie dans le domaine de l'éclairage public, gestion intelligente des bâtiments, mise en place de capteurs de présence
- La mobilité : stationnements innovants, bus hydrogène, autopartage, mobilités douces, fluidification du trafic... (cf page 6 mobilités innovantes)

Les données collectées et analysées sur le territoire sont de plus en plus nombreuses et variées. Si elles se sont multipliées elles ont également beaucoup évolué et agrègent désormais des critères plus qualitatifs, plus en adéquation avec le ressenti et les besoins des habitants du territoire. Les analyses plus fines permettent de mieux orienter les différents aspects de la politique de la ville comme la mobilité, la sécurité, la propreté, la fluidité ou le bien-être en général. A ce propos, une expérimentation a été lancée en 2019 sur la ZAE de Buc auprès des habitants et des salariés. L'étude permettra d'établir une cartographie de leur ressenti au passage des différents quartiers de la ZAE et d'améliorer les services proposés.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Versailles Grand Parc poursuit une démarche de développement économique dynamique, en partenariat avec les acteurs du territoire. L'Agglo renforce en permanence son attractivité et favorise le développement de start-ups et l'implantation d'entreprises et d'instituts de recherche prestigieux. L'implication dans de nombreux réseaux et la participation à des événements à rayonnement international contribuent à rendre le tissu économique plus visible.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

• De la pépinière d'entreprises à la maison des entreprises

En 2019, la pépinière s'est adaptée aux nouveaux besoins en proposant une offre hôtel d'entreprises. Ainsi, les entreprises de plus de trois années d'existence peuvent aussi bénéficier d'un accueil dans les locaux aux côtés de celles en création. A la fin de l'année, 31 entreprises étaient présentes (75,5 emplois), soit un taux de remplissage proche de 100 %. 9 ont quant à elles quitté la structure pour s'implanter principalement sur le territoire de Versailles Grand Parc.

Outre la mise à disposition de bureaux privatifs, d'espaces de coworking et de salles de réunion, des conseils personnalisés sont proposés aux entrepreneurs pour la création et le développement de leur projet.

Les animations au sein de la maison des entreprises ont connu un rythme soutenu en 2019, avec notamment 2 petits déjeuners thématiques par semaine, en moyenne.

• Création d'événements et participation à des salons

La soirée des entrepreneurs

Conçu par le service développement économique et des entrepreneurs, avec le partenaire BNP Paribas et le soutien des villes de La Celle Saint-Cloud et Le Chesnay-Rocquencourt, ce rendez-vous a mobilisé plus de 200 personnes. Pour cette 4^{ème} édition, il était proposé de découvrir les clés de la réussite sur le territoire à chaque étape de son parcours entrepreneurial.

Les nombreux experts et entrepreneurs présents ont témoigné de leur quotidien et apporté de précieux conseils en matière de business development, marketing, communication digitale, financement de projet, levée de fonds, recrutement, formation, ou encore solutions d'implantation.

Le Challenge Nautique des Entreprises

La seconde édition du Challenge Nautique des Entreprises s'est tenue le 28 mai 2019 au Nautic Park de Bougival. Organisé par Versailles Grand Parc avec l'appui du Business Club VGP Nord et des villes de Bougival, La Celle Saint-Cloud et Le Chesnay-Rocquencourt, la manifestation a rassemblé plus de 25 équipes. Cet événement sportif et ludique, suivi d'une soirée networking a pour objectif de favoriser la visibilité et la mise en réseau des différents acteurs économiques de l'Agglo.



La semaine de l'industrie

La semaine nationale de l'industrie offre une formidable opportunité de travailler sur le rapprochement écoles-entreprises. L'Agglo a ainsi co-organisé le 19 mars 2019 un programme de rencontres avec les professionnels du secteur de l'aéronautique sur le site de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Plus de 600 collégiens et lycéens du territoire ont pu découvrir les métiers de géants comme Safran ou Thalès mais aussi échanger avec des développeurs d'innovation tels les ingénieurs de Turbotech ou encore saisir les commandes à bord d'avions de tourisme.

Versailles Grand Parc participe par ailleurs aux grands événements destinés à promouvoir l'attractivité des territoires et à valoriser les entreprises innovantes. Le 15 mai 2019, l'édition du Paris-Saclay Spring coordonné par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay en lien avec les trois communautés (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et Paris-Saclay) a été l'occasion de mettre en place un parcours de découverte de l'innovation : une immersion au sein du 3DExperience Lab chez Dassault Systèmes à Vélizy-Villacoublay et une visite de Turbotech développeur de solutions turbopropulseur et turbogénérateur à Toussus-le-Noble.

Toujours en partenariat avec les deux intercommunalités et l'EPAPS, l'Agglo a participé à TECHINNOV, un événement phare de l'innovation, le 14 février 2019 à l'Espace Champerret. Pour la 4^{ème} année consécutive, les 4 établissements publics ont également partagé un stand au SIMI (Salon de l'Immobilier d'entreprises) à Paris en décembre.

• L'attractivité du territoire renforcée

L'Agglo a conclu, en 2019, un partenariat avec la startup E-attract pour le déploiement de sa plateforme Vivrou.com destinée aux entreprises du territoire et à leurs salariés. Véritable welcome pack 100% digital, la solution Vivrou.com propose à ses utilisateurs de trouver le lieu de vie « idéal » en les orientant vers des offres de logement répondant à leurs critères financiers et à leur mode de vie.

Ce nouveau service en phase expérimentale permet de valoriser les atouts du territoire et d'aider les entreprises à maintenir et attirer des talents, en offrant un levier d'action sur le rapprochement domicile-travail. Il s'inscrit comme une solution dans la réflexion menée par le Club RH, réseau qui regroupe les professionnels des ressources humaines de l'Agglo, et répond aux enjeux de mobilité dans le cadre de la politique d'attractivité engagée.

Versailles Grand Parc fait partie de La French Tech Paris-Saclay créée en 2019. Plus de 400 start-ups rattachées à la mission French Tech, des investisseurs, des décideurs et des community builders sont rassemblés au sein de cette communauté.

Un véritable atout pour les start-ups du territoire, qui bénéficient, avec ce label, d'une plus grande visibilité et d'un rayonnement puissant à l'international.

10 BILAN
ans

• Une attractivité territoriale étendue

- Croissance et développement d'entreprises high tech : Air Liquide, Carmat, Thalès, Eiffage, Dassault Systèmes, Siemens, Safran Tech, Akka Technologies...
- Implantation d'instituts de recherche prestigieux : VEDECOM, Transdev, Ecole des Mines...
- L'Agglo, cœur du cluster Paris-Saclay
- Offre d'immobilier d'entreprises en lien avec les promoteurs locaux
- Implication dans Territoire d'industrie

• Une animation territoriale structurée

- Evénements de lien territorial: BBQ des entreprises, Challenge nautique, journée de l'industrie, soirée des entrepreneurs
- Evénements des réseaux partenaires : Soirée entreprendre REY, Soirée de l'innovation (Systematic), Smart Days (CCIV), Forum emploi, Salon des Métiers d'art, Trophée France attractive 2019
- Evénements en collaboration avec l'EPAPS, CPS et SQY : salon SIMI, Paris-Saclay Spring, Techninnov

• De services aux salariés renforcés

- Restructuration des réseaux de bus et renfort de l'offre
- Développement des pistes cyclables desservant les ZAE
- Expérimentations Move In Saclay, Viago, Vivrou.com
- Participation aux groupes de travail Bassin Emploi Versailles-Saclay
- Création et animation d'un Club RH
- Développement et mise en œuvre des Plans de Mobilité Inter-entreprises

• Une offre entrepreneur plus lisible

- Une maison des entreprises remplie à 95 %
- Dispositifs d'accompagnement des créateurs
- Un territoire labélisé Communauté French Tech
- Des projets de centres d'innovation à Vélizy-Villacoublay et à Versailles
- Mise en relation des nombreux réseaux du territoire : Club des entrepreneurs de Jouy, Business Club VGP Nord, Bouge ta boîte, Club de Créateurs d'entreprises, Versailles Club d'affaires, Yvelines Business Club, Femmes Entrepreneures... et des associations d'entreprises (Horizon employeurs, Burospace Leadership, Sud Grand Parc)
- Accompagnement de la dynamique des pôles métiers des réseaux

CULTURE

Versailles Grand Parc, engagée dans la valorisation harmonieuse de l'offre d'enseignement artistique avec des parcours plus lisibles et plus fluides, propose également et toujours des services de proximité. L'Agglo poursuit, par ailleurs, la mise en place d'événements pour la diffusion et le partage des savoirs et des cultures. Des rendez-vous désormais attendus sur l'ensemble du territoire.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

• Le festival la Route des contes

La 15^{ème} édition de la Route de Contes a fait voyager petits et grands au travers de l'Irlande avec le conte musical «Le Fils du Roi d'Irlande» créé par Caroline Sire. Programmée dans quatre communes, Bois-d'Arcy, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt et Fontenay-le-Fleury, la lecture du conte était assortie d'expositions, d'ateliers ou de projections de films lors de son ouverture à La Celle-Saint-Cloud.

Ces animations organisées en partenariat avec le Centre culturel irlandais, ont fait découvrir aux festivaliers la culture irlandaise, nourrie par les légendes celtes, les mythes et les superstitions populaires.

• Le festival de BD de Buc

La 26^{ème} édition du festival BD Buc, s'est tenue les 12 et 13 octobre 2019 au château de Buc. Une cinquantaine d'auteurs de bande dessinée adultes et jeunesse étaient présents pour des dédicaces et des rencontres avec le public.

En amont de la manifestation très attendue chaque année, Versailles Grand Parc a programmé des séances de dédicaces d'auteurs renommés, dans plusieurs

communes : ERROC (Les Profs et Boulard) à Viroflay et La Celle Saint-Cloud, Lucien Rollin (Vinifera) à Jouy-en-Josas, Sébastien Vastra (Jim Hawkins) à Vélizy-Villacoublay.

Nicolas Sauge, créateur du héros Golam, est intervenu au cours du dernier trimestre 2019 dans des écoles primaires du territoire pour accompagner les élèves dans l'élaboration de l'agenda scolaire 2020/2021. Cinq thématiques y seront abordées : Je suis un consommateur ! Faites-le vous-même ! Composter, c'est à ma portée ! Ma poubelle à la loupe ! Le gaspi, c'est fini !

En effet, l'agenda distribué à plus de 10 000 élèves est également un support pédagogique pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens.

• Le festival « Les yeux pleins d'étoiles »

Promouvoir le 7^{ème} art et les projets culturels autour du cinéma est l'objectif poursuivi par l'Agglo avec la programmation du festival « Les yeux pleins d'étoiles » menée en partenariat avec le cinéma les Yeux d'Elsa de Bois-d'Arcy. Le ciné conte de Charlotte Gilot dédié aux aventures de l'étoile Stella a été proposé dans les communes de Bois-d'Arcy, La Celle Saint-Cloud, Saint-Cyr-l'École et Vélizy-Villacoublay en 2019 et 2020.



Le festival ElectroChic

La 3^{ème} édition d'ElectroChic s'est déroulée du 14 au 16 mars 2019 à Jouy-en-Josas, Saint-Cyr-l'École, Versailles et Vélizy-Villacoublay.

Les légendes Jeff Mills et Tony Allen à l'honneur ont rassemblé un public nombreux. Une soirée Bazar Electronique avec Soundmotion, HECstasy et leur invité Paul Cut, une soirée « scène hambourgeoise » avec le Tremplin dédié aux nouveaux talents en présence de Delawhere ont complété la programmation. Sans oublier le Choc du Chic, le off d'ElectroChic et le thème de l'électro glitch avec Beat Fatigue.

• La saison culturelle et artistique

Près de 250 concerts spectacles et master-classes ont été organisés dans les communes de l'Agglo pour cette saison culturelle 2019, avec en point d'orgue :

- Le Magnificat de Palmeri interprété par le Chœur Vittoria, sous la direction de Michel Piquemal avec les chœurs des classes à horaires aménagés du collège J.P. Rameau et des instrumentistes professionnels et pré-professionnels.

- La 3^{ème} édition du concours international de clarinette Louis Cahuzac s'est déroulée les samedi 29 et dimanche 30 juin 2019 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc sous la présidence du compositeur et chef d'orchestre espagnol José-Salvador Gonzales-Moreno.

- A l'auditorium de Versailles, les élèves des départements Jazz et Musiques Actuelles Amplifiées ont rendu hommage à Herbie Hancock, en interprétant quelques unes de ses œuvres, le jeudi 23 mai 2019.

- L'Opéra comique de Charles Lecocq « La fille de Madame Angot » a été programmé dans le cadre des ateliers ludiques de Viroflay les 11 et 12 mai 2019, à l'auditorium de la ville. Il a été interprété par l'atelier lyrique de Buc, le Virochoeur, deux comédiens et un ensemble instrumental.

Le nouvel auditorium du Conservatoire à Rayonnement Régional, ouvert dès le mois d'avril, a été inauguré en octobre 2019. Professeurs et élèves des différents sites de l'établissement ont interprété pendant cinq soirées, du 14 au 18 octobre, des œuvres variées dans la programmation dédiée à Claude Debussy.

Le CRR a reçu, en septembre, un triple agrément du Ministère de la Culture pour le cursus préparation à l'enseignement supérieur dans les filières instruments de l'orchestre, instruments polyphoniques, et musique ancienne (en partenariat avec le Centre de Musique Baroque de Versailles).

Equivalent des « classes préparatoires », le cursus en 2 ans forme les élèves aux concours des établissements supérieurs. Cette formation peut être prolongée par la Licence et le Master mis en œuvre avec l'UVSQ et Paris-Saclay.

L'orchestre symphonique, composé de jeunes musiciens issus du Landesjugendorchester de Berlin et du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc créé en octobre 2018, prépare une nouvelle tournée pour l'année 2020. La 9^{ème} symphonie de Beethoven sera interprétée dans plusieurs pays européens dans le cadre du projet "Hymne à la jeunesse européenne".

Pour ce faire, Versailles Grand Parc organise un concours européen afin de sélectionner les 4 chanteurs solistes intervenant dans le quatuor vocal du Final de la Neuvième Symphonie de Beethoven.

• Tourisme et patrimoine

Versailles Grand Parc accompagne les offices de tourisme dans la valorisation et la mise en place d'actions en faveur de la découverte de lieux remarquables situés sur les communes de la Haute Vallée de la Bièvre et de l'axe Seine.

En 2019, l'action de l'Agglo s'est concentrée sur deux sites remarquables : la Villa Viardot à Bougival, qui fait l'objet de travaux de rénovation financés par les fonds récoltés lors du Loto du patrimoine et le Musée de la Toile de Jouy à Jouy-en-Josas. Dès 2020, la compétence se développe en une démarche dynamique de valorisation du patrimoine du territoire.

• TEDx Versailles Grand Parc

Le 15 juin 2019 dans un Théâtre Montansier rempli, Versailles Grand Parc a accueilli son premier du cycle de conférence TEDx sur le thème : « Transmission, de la tradition, à l'innovation ».

Huit intervenants ont partagé lors d'une courte prise de parole leurs idées.

Cette initiative nouvelle, touchant les publics de tout âge et du monde entier, est un nouveau témoignage de la dynamique du territoire. La prochaine édition du TEDx Versailles Grand Parc est annoncée pour novembre 2020.

10

BILAN
ans

- Mise en place du projet d'établissement multi-sites du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc
- Une démarche d'organisation de festivals qui s'inscrit dans la durée
- Des saisons culturelles rythmées qui irriguent le territoire
- Des manifestations à portée internationale
- Un budget et des ressources consolidés

ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets est l'un des grands enjeux des collectivités. Versailles Grand Parc multiplie les actions pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de sa politique environnementale. La réduction de la production de déchets, les démarches d'économie circulaire et de réemploi, l'optimisation des collectes et l'amélioration du tri en sont les principaux leviers.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

• Renouveau du marché de collecte

La consultation pour le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers sur les communes du territoire de Versailles Grand Parc a été lancée début 2019. Au-delà de l'amélioration de la qualité du service rendu aux habitants, l'Agglo veillera tout particulièrement à ce que la prestation retenue intègre une optimisation des coûts, l'adaptation des circuits de collecte au nouveau périmètre de l'Agglo et la réduction de l'impact environnemental. Le marché sera notifié courant 2020 pour une mise en œuvre en 2021.

• Expérimentation de la tarification écoresponsable

La préparation de la mise en place d'une expérimentation de la tarification écoresponsable s'est poursuivie en 2019. L'objectif de ce dispositif est de réduire le volume des déchets et d'inciter les citoyens à améliorer leurs gestes de tri. Le territoire pilote est constitué de huit communes, qui se sont portées candidates pour la phase de tests.

• Simplification des consignes de tri

Depuis novembre 2019, les consignes de tri ont été modifiées sur les communes de Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay (commune historique), Vélizy-Villacoublay et Versailles qui dépendent des centres de tri exploités par le SITRU et le SYCTOM. Le centre de tri a fait l'objet de travaux de modernisation qui permettent de traiter ces nouvelles matières. La simplification des consignes s'inscrit dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui s'appliquera en 2022 à la France entière. Les autres communes du territoire qui dépendent du centre de tri exploité par le Sidompe, appliqueront ces nouvelles consignes à partir de 2022.

Tonnages 2019

DÉCHETS RECYCLABLES	12 035 T
DÉCHETS VÉGÉTAUX	7 894 T
ORDURES MÉNAGÈRES	59 090 T
VERRE	6 710 T
ENCOMBRANTS	6 809 T
AUTRE	927 T
DÉCHÈTERIES (hors déchets occasionnels)	15 821 T
TOTAL	109 286 T

Évolution des OMA par an par habitant (ordures ménagères + déchets recyclables + verre)

	KG/HABITANT	ÉVOLUTION
2010	326	-
2011	329	+ 3 %
2012	325	- 4 %
2013	317	- 8 %
2014	309	- 8 %
2015	306	- 3 %
2016	302	- 4 %
2017	300	- 2 %
2018	298	- 2 %
2019	294	- 4 %



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) adopté en juin 2018 par l'Agglo se déploie. Les actions prévues sur une période de 6 ans ont pour finalité de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits par les ménages.

De plus, des opérations ponctuelles pour le réemploi des objets ou la revalorisation des déchets ont été organisées en 2019. La collecte de jouets menée au sein des mairies et des centres d'action sociale a permis de redistribuer plus de 1 000 poupées, peluches et autres jeux à des associations d'aide à l'enfance. A Toussus-le-Noble l'événement autour du broyage des sapins a remporté un vif succès. Ce broyat est réutilisé dans les espaces verts de la commune et les jardins des particuliers (fourniture gratuite de broyat aux habitants).

• Sensibiliser les publics

L'agenda scolaire distribué chaque année à plus de 10 000 élèves est également un support pédagogique pour sensibiliser les jeunes à l'environnement et aux gestes éco-citoyens. L'édition 2019/2020 a été réalisée avec la participation d'OTTAMI, le dessinateur de Dofus.

D'autres actions ludiques et pédagogiques complètent la démarche de sensibilisation des élèves et de leurs enseignants. 113 visites (2 114 personnes), 81 ateliers (2 381 élèves) et 10 spectacles ont été programmés au cours de l'année.

A l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, qui s'est déroulée du 16 au 24 novembre 2019, l'Agglo a convié Bea Johnson la spécialiste du mode de vie zéro déchet pour une conférence exceptionnelle à l'Université Inter Âge.

• Distribution de poules

De nombreux habitants du territoire se sont rendus aux distributions de poules en avril et en septembre. 359 poules ont été accueillies dans de nouveaux foyers en 2019. Chaque poule peut en effet digérer près de 150 kg de déchets organiques par an et contribue aussi à la réduction des déchets produits.

LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

• Une nouvelle déchèterie à Buc

La construction de la 2^{ème} déchèterie intercommunale située dans la ZI Sud de Buc a commencé en juillet 2019. 12 quais ont été aménagés pour accueillir tous types de déchets. Ce nouvel équipement, ouvert au public depuis mars 2020, est également accessible aux professionnels. Il aura notamment pour effet de réduire la fréquentation de la déchèterie de Bois-d'Arcy en constante augmentation depuis son ouverture en 2012 et d'offrir un service de proximité pour tous les habitants de la vallée de la Bièvre.

Le projet de ressourcerie de Buc se poursuit. Des études de faisabilité technique ont été réalisées en 2019 sur le terrain réservé à son implantation.



ENVIRONNEMENT

• Lutter contre les dépôts sauvages

Versailles Grand Parc s'est engagée dans une nouvelle expérimentation pour réduire les dépôts sauvages autour des points d'apport volontaire (PAV). En juillet 2019, des "nudges" ont été installés aux abords d'une quinzaine de PAV à Bièvres, Le Chesnay-Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École et Versailles. Les éléments visuels placés autour de la borne enterrée ont pour objectif d'inciter les citoyens à respecter l'espace public et à améliorer leurs gestes de tri. L'efficacité du dispositif sera mesurée par un suivi des dépôts sauvages autour des bornes concernées en partenariat avec les villes participant à l'opération.

• Le compostage et le lombricompostage

L'Agglo poursuit ses campagnes d'information et de formation sur les techniques de compostage et de lombricompostage individuel et collectif. En 2019, 509 composteurs et 221 lombricomposteurs individuels ont été distribués aux habitants du territoire. 9 résidences ont été équipées d'un composteur collectif et 2 d'un lombricomposteur.

• La valorisation des bio-déchets

La campagne de collecte de bio-déchets lancée en 2018 par Versailles Grand Parc et le SYCTOM auprès des professionnels volontaires (établissements scolaires, marchés alimentaires, administrations) sur les communes du Chesnay, Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Versailles s'est étendue aux communes de La Celle Saint-Cloud et de Fontenay-le-Fleury. L'expérimentation largement financée par le SYCTOM est menée en parallèle des études réalisées par l'Agglo avec GRDF sur la méthanisation des bio-déchets. En 2019, 336 tonnes de bio-déchets ont été collectées dans les 72 points situés sur le territoire.



10 BILAN
ans

• Réduire la production de déchets et développer le réemploi

- Lancement des actions de compostage dès 2010. 5 575 composteurs individuels distribués, 44 résidences équipées
- Développement du lombricompostage (314)
- Distribution de poules
- Labellisation du territoire zéro gaspillage zéro déchet en 2015
- Mise en place du nouveau Plan local de prévention des déchets (2018)
- Etude de faisabilité pour la mise en place de la tarification incitative (2017)
- Etude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie en 2018
- Actions de sensibilisation des jeunes publics
- Communication importante sur la réduction des déchets et la lutte contre les dépôts sauvages

• Développer le tri

- Mise en place du réseau de déchèteries : Bois-d'Arcy en 2012, Buc en 2020
- Caractérisation des ordures ménagères, suivi de la qualité du tri, évolution des consignes de tri
- Mise en place d'une collecte bio-déchets
- Installation de PAV
- Développement de nouvelles filières au sein des déchèteries

• Améliorer le service aux habitants

- Optimisation de la précollecte et harmonisation de la collecte : PAV, BAC
- Renouvellement du marché de collecte en 2020

ÉCOLOGIE URBAINE

Depuis sa création, Versailles Grand Parc s'attache à concilier l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique et la protection de l'environnement pour tendre vers des villes plus écologiques. L'écologie urbaine, filière structurante des programmes d'actions de l'Agglo, vise donc à améliorer le cadre de vie des citoyens tout en limitant l'impact humain sur l'environnement selon trois thématiques phare : la nature en ville, l'économie circulaire et le lien entre ville et agriculture.

• La nature en ville

Une pépinière très originale est en développement, en lien avec l'aménagement du site de Satory. En 2017, ce projet soutenu par la Région Île-de-France est lauréat de l'appel à projet « soutien régional aux initiatives d'urbanisme transitoire sur les fonciers délaissés ou en cours de mutation en Île-de-France ». Menée par l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, la ville de Versailles et le Muséum d'Histoire Naturelle, cette démarche innovante consiste à créer une pépinière transitoire de plantes locales, dite pépinière d'espèces indigènes, et ce à partir de graines récoltées sur le site de Satory Ouest afin de préfigurer le paysage de demain.

En 2019, les graines provenant du plateau ont été semées sur une parcelle de l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup réservée à l'expérimentation. Le stock constitué après multiplication des graines d'origine sera réintroduit sur la ZAC de Satory-Ouest.



© EPA Paris-Saclay - Contextes

10 BILAN
ans

- Expérimentation pour le développement d'une pépinière d'espèces indigènes dans le cadre de l'opération d'aménagement de Satory
- Conception du premier démonstrateur d'agriculture urbaine à Saint-Cyr-l'École par la grappe d'entreprise « Le Vivant et la Ville », soutenue par l'Agglo
- Expérimentation avec la start-up Upcycléa pour la création de circuits courts de réutilisation des matériaux de bâtiment et la matière organique
- Implantation de la station de compostage Bio Yvelines Services
- Développement d'une cartographie numérique pour favoriser le « manger local »
- Développement d'un Living Lab agri-urbain aux côtés de nombreux acteurs locaux (Terre et Cité, APPVPA, SQY, CPS, EPAPS, chercheurs, agriculteurs...)

• Lien entre ville et agriculture

Membre de Terre et Cité et de l'Association de la Plaine de Versailles (APPVPA), Versailles Grand Parc participe à la mise en place du Living Lab agri-urbain à l'échelle de son territoire et des communautés d'agglomération voisines (Saint-Quentin-en-Yvelines et Paris-Saclay). Cet espace d'échanges entre chercheurs, agriculteurs, entreprises, territoires et collectivités a pour vocation de favoriser l'émergence de projets de recherche appliqués aux problématiques du territoire.

• Economie circulaire

Versailles Grand Parc a accompagné la start-up Upcyclea, lauréate de l'appel à projet Green tech verte en 2016, dans le développement de sa plateforme d'échanges de matériaux pour les entreprises du territoire dans une logique d'économie circulaire. L'outil numérique intelligent met en relation les entreprises qui souhaitent valoriser leurs ressources usagées et celles intéressées par de nouvelles sources d'approvisionnement.

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines, Versailles Grand Parc travaille à l'émergence de projets en faveur de l'économie circulaire sur la ZAE de Buc. En 2019, des événements ont été organisés pour sensibiliser les entreprises et les habitants à la réglementation sur les déchets et l'économie circulaire. Lors d'une opération de collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), 1,3 tonne d'objets a été récoltée en 3 heures. Ces déchets ont été transférés aux filières de valorisation spécifiques.

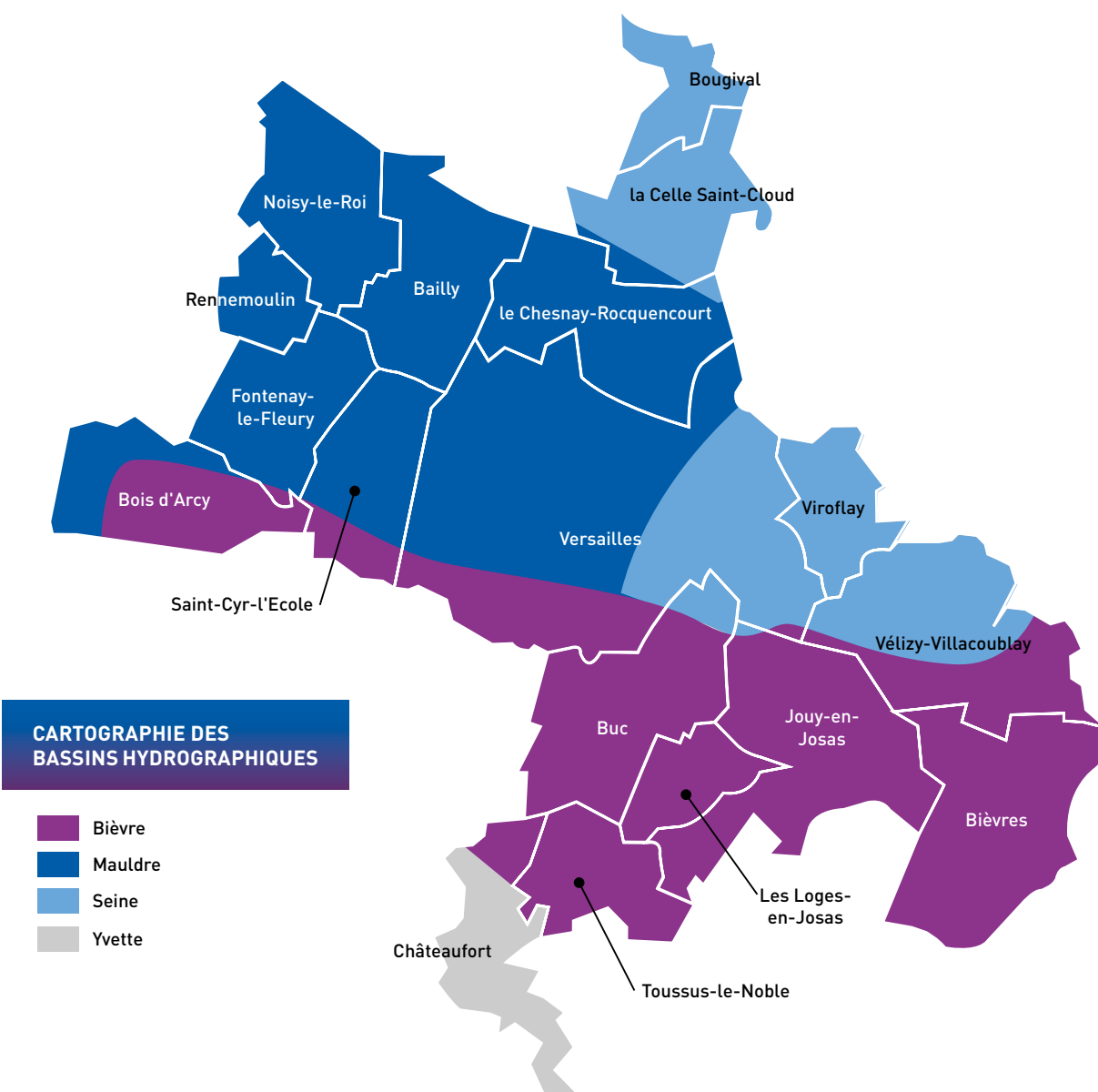
NOUVELLES COMPÉTENCES DOMAINE DE L'EAU

De nouvelles compétences dans le domaine de l'eau ont été confiées aux EPCI (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) suite à l'adoption des lois de décentralisation MAPTAM et NOTRe. Versailles Grand Parc assure donc depuis 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et a pris en charge, le 1^{er} janvier 2020, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.

LES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les actions entreprises par Versailles Grand Parc dans le cadre de GEMAPI concernent l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations et la protection et restauration des zones humides. L'Agglo en partenariat avec les autres intercommunalités et les syndicats concernés intervient sur 4 bassins hydrographiques.

Les principales réalisations de 2019 ont porté sur l'achèvement des travaux de reméandrage du ru de Gally à Rennemoulin et sur l'acquisition de la Faisanderie, vaste domaine naturel classé sur lequel passe le ru de Gally. Un projet futur de renaturation qui vise notamment à rétablir la fonction auto-épuratrice du cours d'eau, stabiliser les berges et créer des zones d'expansion de crues est à l'étude.



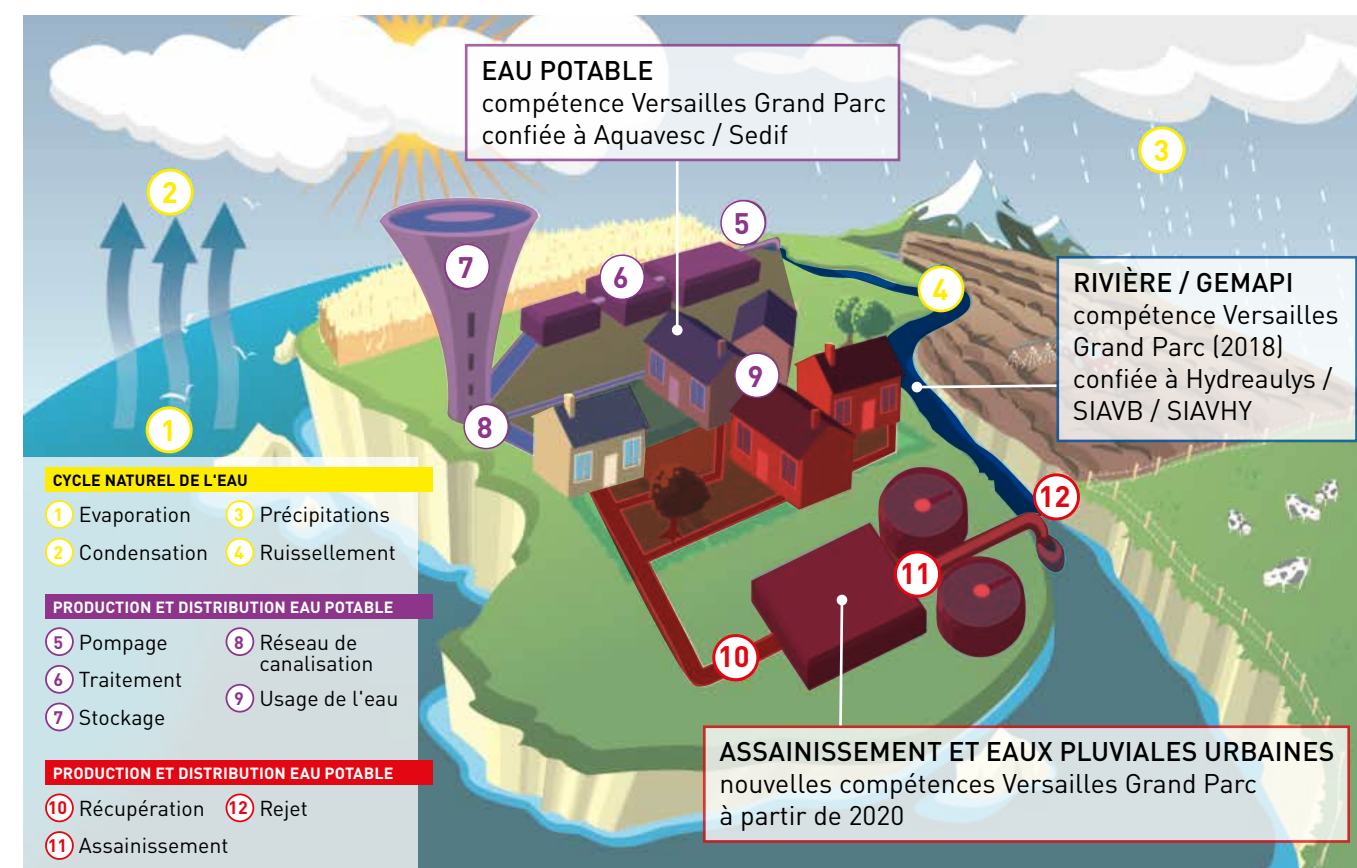
ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES

Dès le 1^{er} janvier 2020, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférés à l'Agglo qui en est désormais en charge pour 14 communes (soit 535 km de réseau) sur les 18 que compte le territoire. Bailly, Le Chesnay/Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'École ayant fait préalablement le choix d'en remettre la gestion au Syndicat Hydreaulys. L'année 2019 a donc été dédiée à la préparation de la mise en œuvre de cette nouvelle compétence. Un état des lieux de différents moyens techniques, financiers et ressources humaines a été réalisé.

Sur la base de ce diagnostic, a été mis en place une nouvelle direction appelée « Cycle de l'Eau » au sein de l'Agglo. Celle-ci lancera un schéma directeur d'assainissement communautaire, qui va permettre notamment d'établir un programme de travaux pluriannuel.

Parallèlement un règlement d'assainissement inter-municipautaire va être rédigé.

Versailles Grand Parc va également procéder au recrutement d'un AMO (Assistant à Maitrise d'ouvrage) pour assurer le suivi des 7 contrats de délégation de service public. La centralisation de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines au niveau de l'Agglo permet d'avoir une approche globale de la gestion des réseaux, de leur surveillance et de leur maintien en service. C'est aussi la possibilité d'obtenir des subventions de la part d'organismes tels que l'Agence de l'Eau par exemple.



RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget 2019 a été marqué par le renforcement de l'offre de transport dans le cadre de la restructuration des réseaux de bus, par le démarrage des travaux de construction de la seconde déchèterie intercommunale et par l'acquisition du domaine de la Faisanderie dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Versailles Grand Parc a maintenu des taux de fiscalité stables en 2019 sans aucun recours à l'emprunt.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'année 2019 s'élèvent à 178,7 millions d'euros. Elles se composent à 63 % des contributions fiscales des entreprises et des ménages (112,5 M€), à 17 % des dotations et compensations versées par l'Etat (29,8 M€), à 16 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (28,7 M€) et à 4% des recettes liées à l'activité des services (7,7 M€).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 165,6 M€ :

- 72 % sont des reversements de fiscalité (118,5 M€)
- 28 % correspondent à l'exercice des compétences (47,1 M€) avec principalement les ordures ménagères (26,9 M€), l'enseignement musical (8,5 M€) et les transports urbains (5,3 M€)

Les reversements de fiscalité aux communes comprennent les Attributions de compensation (91,1 M€), la neutralisation des effets de la taxe professionnelle (18,9 M€) et la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (8,6 M€).

Le montant de la péréquation (FPIC) payée par Versailles Grand Parc (8,6 M€) comprend une part obligatoire prélevée par l'Etat (6 M€) et une part décidée par l'Agglo (2,6 M€) afin d'inciter les communes au développement économique.

Versailles Grand Parc reverse aux communes 60 % de sa croissance fiscale (hors TEOM) par rapport à l'année de référence (année précédant l'entrée dans l'agglomération) après déduction de la part obligatoire du FPIC. Ce reversement prend la forme d'une prise en charge du FPIC ou de fonds de concours d'investissement.

INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 14,8 M€ financées sans recours à l'emprunt. En l'absence de dette au 31 décembre 2019, Versailles Grand Parc dispose de capacités d'investissement importantes pour les exercices suivants.

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2019

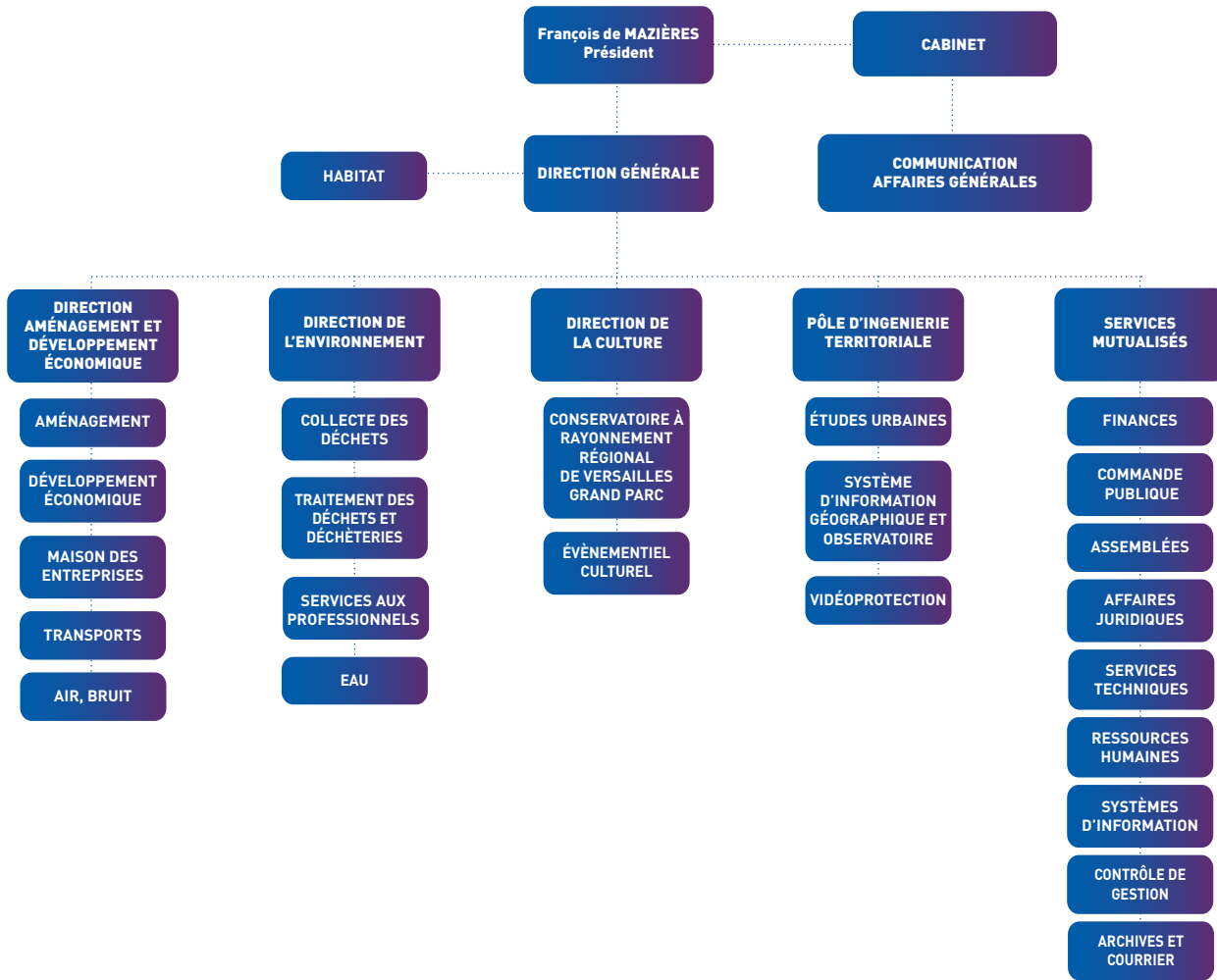
Pour mettre en œuvre l'ensemble des activités liées à ses compétences, Versailles Grand Parc s'appuie sur 235 agents :

- 159 fonctionnaires soit 67,66 % et 76 contractuels soit 32,34 %
- 135 femmes soit 57,45 % et 100 hommes soit 42,55 %
- L'âge moyen des agents est de 46 ans
- La masse salariale pour l'année 2019 est de :
 - 9 453 409 € sans le hors paie et le C2260 (GUSO)
 - 9 948 922 € avec le hors paie et le C2260 (GUSO)

RÉPARTITION DES AGENTS

CATÉGORIE	FILIÈRE ADMINISTRATIVE	FILIÈRE TECHNIQUE	FILIÈRE CULTURELLE	TOUTES FILIÈRES CONFONDUES
CATÉGORIE A	39,22 %	29,73 %	40,82 %	38,72 %
CATÉGORIE B	33,33 %	18,92 %	58,50 %	46,81 %
CATÉGORIE C	27,45 %	51,35 %	0,68 %	14,47 %

ORGANIGRAMME DES SERVICES



CHIFFRES CLÉS 2019

Des taux de fiscalité stables depuis 2010

- Taux de Taxe d'habitation : 6,18 %
- Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 5,39 %. Ce taux est unique sur 18 des 19 communes en 2019. Seul le taux du Chesnay continue son lissage jusqu'en 2023.
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 18,86 %
2^{ème} taux le plus faible parmi les communautés d'agglomération. Quatre communes appliquent ce taux en 2019. Les autres communes convergent vers ce taux jusqu'en 2021. Par effet de lissage, la taxe peut augmenter pour certaines communes et diminuer pour d'autres.



COMMUNICATION

Versailles Grand Parc accompagne les projets qui se déploient sur son territoire par des plans de communication destinés principalement aux habitants et aux entreprises. En 2019, d'importants dispositifs d'information ont été mis en place autour de la restructuration du réseau de bus et de la gestion des déchets.

FAITS MARQUANTS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

L'Agglo a poursuivi sa transformation numérique et a enregistré une hausse de fréquentation des réseaux sociaux Twitter, LinkedIn et Facebook en 2019. Le compte Instagram de Versailles Grand Parc a également été réactivé par la publication de posts hebdomadaires mettant en valeur le patrimoine historique et naturel du territoire ainsi que l'artisanat d'art.

2019, c'est aussi l'année de refonte du site web avec une mise en ligne prévue en 2020. Le nouveau portail, qui adopte les couleurs de la charte déclinée pour les supports imprimés, rassemble sous une même adresse les différents sites institutionnels, économie, conservatoire. Il rend ainsi l'offre de services plus lisible et plus fonctionnelle.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION PAR COMPÉTENCE

DÉPLACEMENTS ET AMÉNAGEMENT



> Fête du vélo



> Campagne autour du nouveau réseau de bus
> Nouvelle gare routière de Versailles Chantiers

10 BILAN ans

Versailles Grand Parc a eu, en permanence au fur et à mesure de son évolution, la volonté de rassembler les communes de son périmètre et de développer les actions pour donner plus de visibilité au territoire au niveau national et international. La création du logo et la mise en place d'une charte graphique, aujourd'hui bien déployés, ont contribué à la construction de sa notoriété.

Parallèlement, l'Agglo a accompagné la structuration des compétences en les aidant à mieux se faire connaître par des campagnes de communication et la publication de supports pratiques largement diffusés. Ainsi, l'offre culturelle et l'enseignement des disciplines artistiques sont désormais bien identifiés, renommés et disponibles sur tout le territoire ; le Conservatoire à Rayonnement Régional est reconnu.

De même, l'attractivité économique du territoire, soutenue par des campagnes de promotion et la signature « Ici les entreprises rayonnent » affiche une croissance régulière depuis 10 ans. Quant à la compétence environnement, organisée principalement autour de la gestion des déchets, elle a fait l'objet de nombreuses actions de communication au service des objectifs fixés pour la réduction de la production de déchets ou l'amélioration des gestes de tri, par exemple. Des efforts particuliers de pédagogie sont entrepris régulièrement à destination des jeunes publics, futurs éco-citoyens.

LE WEB EN CHIFFRES



- 730 000 pages vues (+4,3% par rapport à 2018)
- 180 000 visiteurs (-21%)
- 5 558 fans sur Facebook (+35,5%)
- 4 408 followers sur Twitter (+14,2%)
- 1 127 followers sur Instagram (+132%)
- 1 327 abonnés sur LinkedIn (+85,6%)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



> BBQ des entreprises



> Challenge nautique

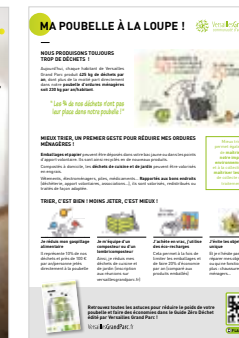


> Cartographie
« manger local »



> Pochette attractivité

ENVIRONNEMENT



Guide zéro déchet, conférence Bea Johnson, opérations distribution de poules, campagne collecte bio déchets, nudges, publi-rédactionnel (tarification incitative), agenda scolaire, lutte déchets sauvages, collecte jouets, broyage des sapins

CULTURE, PATRIMOINE



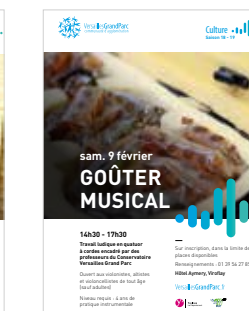
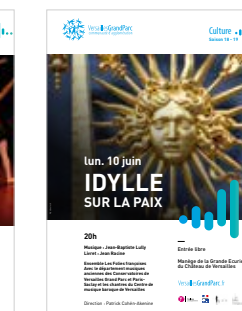
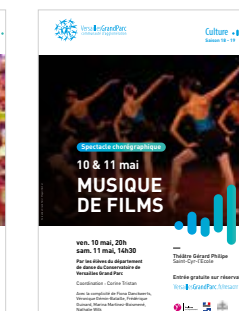
> Festival ElectroChic



> Saison 2019/2020



> Cartes postales patrimoine



> Affiches pour chaque concert



Versailles**GrandParc**
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex

